

La Lettre N°46 du Veinazès



ASSOCIATION « GENS DU VEINAZÈS »

avril - août 2014

Chers adhérents et amis,

Je suis heureux de vous offrir, au nom du conseil d'administration des « Gens du Veinazès », en lieu et place de votre habituelle « Chronique du Veinazès », ce petit livre sur « *Les Enfarinés de Cassaniouze* ». Après la parution d'une chronique consacrée à ce thème en 2011, des documents nouveaux sont apparus ; Édouard Bouyé les a compulsés et a repris son texte en l'augmentant d'une quinzaine de pages.

Cette « *étrange histoire de fidélité* » constitue notre cadeau d'anniversaire et inaugure une nouvelle collection des « *Éditions du Veinazès* ». Celle-ci sera dédiée à la réimpression de « chroniques » épuisées ayant rencontré un certain succès. Leur contenu sera alors réactualisé, augmenté ou fusionné avec un thème commun. Dans quelques semaines, ce livre qui vous est remis en avant-première, sera présenté par son auteur, dans le cadre de la 17e édition des « *Rendez-vous de l'histoire* » à Blois.

Notre précédente « *Lettre du Veinazès* » dressait un bilan des 20 ans de l'association. Je remercie celles et ceux qui ont répondu au sondage qui l'accompagnait. Depuis le mois de juin, les membres du conseil d'administration analysent vos réponses et vos propositions pour améliorer notre future activité associative. Les résultats seront publiés dans les prochains numéros des « *Lettres du Veinazès* », accompagnés des actions à entreprendre pour répondre au mieux à vos attentes.

Notre rencontre avec les membres de « *Cantal Patrimoine* » pour fêter ensemble nos anniversaires respectifs est un moment fort. Au-delà de la passion commune qui nous rassemble (étude et valorisation du patrimoine), notre souci d'indépendance nous rapproche. Pascale et Pierre Moulier sont actuellement parmi les meilleurs spécialistes du patrimoine cantalien ; nous mesurons la chance et l'honneur que nous avons de les accueillir pour cette journée de découverte dans la région du Veinazès.

Dans quelques semaines, la vingtième année d'existence des « Gens du Veinazès » se clôturera avec le lancement d'un site internet baptisé « *Pays du Veinazès* », en partenariat avec le musée du Veinazès. D'autres structures culturelles (publiques ou privées, associatives ou individuelles) seront invitées à collaborer à ce projet. Le printemps 2015 verra une partie de l'inventaire des croix y figurer en bonne place.

En attendant ce rendez-vous, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et vous remercie encore pour votre « fidélité » qui, je l'espère, « n'a rien d'étrange » !

Bernard Coste

« **Les Rendez-vous de l'histoire** »
Blois (Loir-et-Cher)
9 - 12 octobre 2014

Cette année, les rebelles sont le thème choisi pour la 17e édition des « *Rendez-vous de l'histoire* » de Blois.

Avec « **Les Rebelles** », de nombreux spécialistes évoqueront les dissidences religieuses (cathares, camisard, Petite Église), les mouvements populaires ou ouvriers (jacqueries, grèves, manifestations), les agitations et oppositions politiques (Fronde, Révolution/Contre-révolution, anarchisme, Résistance, mai 68)...

Dans le cadre des conférences proposées par les Archives de France (Ministère de la Culture et de la Communication), Édouard Bouyé, directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or, présentera :

***Les Enfarinés de Cassaniouze (Cantal),
ou les papiers retrouvés du
« pontife » de la Petite Église.***

Il évoquera la richesse de ce fonds qui a été entièrement numérisé et la contribution qu'il apporte à l'histoire.

Programme 2014 disponible sur
www.rdv-histoire.com

Des élections municipales 2014 au projet de réforme territoriale

Les élections municipales ont eu lieu les 23 et 30 mars 2014.

Si le scrutin n'était qu'une formalité administrative dans 9 des 16 communes du Veinazès avec un nombre de candidats identique au nombre de postes à pourvoir, les électeurs des communes de Calvinet, Cassaniouze, Junhac, Ladinhac, Sانسac-Veinazès, Sénezergues et Vezels-Roussy ont eu la possibilité de choisir leurs futurs élus dans la diversité des candidatures.

Malgré l'enjeu local, la campagne électorale a été plus vive et animée qu'en 2008 (lire encart ci-dessous). Ici, les candidats faisaient du porte à porte ; là, ils offraient des apéros tandis que quelques-uns s'essayaient, en douceur, à l'usage de l'outil numérique (internet et réseaux sociaux).

Sinon, rien de nouveau en apparence. Les candidats évoquaient l'avenir communal mais oubliaient celui de la communauté de communes du Pays de Montsalvy, à part la promesse de s'y battre pour obtenir plus de subventions.

Affables et à l'écoute des doléances de leurs voisins, les candidats qui avaient des concurrents en face d'eux, rappelaient que contrairement à leurs adversaires, ils faisaient « *une campagne propre* »... promesse qui, une fois de plus, n'engage que ceux qui y croient.

Au résultat, un tiers des postes de maires a été renouvelé à l'is-

sue de ce scrutin : Calvinet, Junhac, Ladinhac, Lafeuillade-en-Vézie et Sénezergues. Quant à la présence féminine dans les conseils municipaux du Veinazès, la situation régresse ; tandis qu'on comptait trois femmes maires au cours du mandat 2008-2014, il ne reste aujourd'hui qu'Annie Plantecoste (Leucamp) pour honorer cette fonction et 3 conseillères communautaires forment la représentation féminine de cette assemblée composée de 30 membres.

Pays de Montsalvy : Prélude au *De Profundis*...

Oubliée volontairement ou non par les candidats pendant la campagne électorale, la Communauté de communes du Pays de Montsalvy s'est pourtant retrouvée dans les urnes. Les électeurs ont sanctionné, dès le premier tour, les élus qui s'y étaient fortement impliqués (en

louanges ou en critiques) durant la mandature de 2008 à 2014.

La disparition programmée de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy (5 631 habitants) devrait être effective d'ici la fin de l'année 2016. En effet, cette instance doit fusionner avec trois autres communautés voisines (Cère et Rance, Maurs, Entre deux lacs) pour devenir la « *Communauté de communes de la Châtaigneraie* » (21 700 habitants).

Les conseillers communautaires auront pour mission d'assurer cette transition, sans oublier les projets déjà dans les tuyaux, comme celui de la gestion de l'eau (adduction et assainissement) et sa « mutualisation » (regroupement et gestion publique ou délégation à un groupe privé).

Bien que la majorité d'entre nous y prête moins d'attention, il faudra observer avec le plus grand soin la mise en place du « *Schéma de Cohérence Territoriale* » (SCOT) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la

À Vezels, ça sent le Roussy...

A Vezels-Roussy, deux listes se sont affrontées au cours des dernières élections municipales. Si trois recours ont été déposés dans le département du Cantal, l'un d'eux concerne Vezels-Roussy. Bien qu'élue au second tour, Sylvie Roux (liste « *Ensemble, c'est mieux* ») a déposé un recours contre Jean-Baptiste Capredon (élu au premier tour) et membre de la liste du maire sortant « *Un bilan, une équipe, un projet* ».

A l'audience du 3 juin 2014, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, après lecture du mémoire présenté par Jean-Baptiste Capredon, a relevé qu'aucune observation n'a été portée au procès-verbal des opérations électorales. Il a, en conséquence, confirmé l'élection de mars 2014.

Ainsi, 8 membres de la liste « *Un bilan, une équipe, un projet* » (dont Jean-Baptiste Capredon) et 3 membres de la liste « *Ensemble, c'est mieux* » (dont Sylvie Roux) cohabitent au sein du nouveau conseil municipal de la commune de Vezels-Roussy.

Châtaigneraie (BAAC), porté par le syndicat mixte du même nom, regroupant 89 communes (80 000 habitants). D'ici à l'automne 2016, ce document d'urbanisme fixera les zones d'aménagement dans de nombreux domaines (urbanisme, habitat, équipements publics, environnement, tourisme...) pour les vingt prochaines années.

Vincent Descoeur (Montsalvy) et Michel Méral (Prunet) sont actuellement les deux délégués titulaires du pays de Montsalvy au sein de cette instance stratégique qu'est le SCOT. François Danemans (Calvinet) et Clément Rouet (Ladinhac) ont souhaité y postuler et ont été désignés comme membres suppléants.

De nouvelles têtes

Si les élections municipales sont l'occasion de voir apparaître de nouvelles têtes qui aspirent à « servir leur

village », elles servent aussi à nourrir quelques ambitions plus affirmées qui confirment l'adage politique : « y penser toujours, n'en parler jamais ».

Depuis plus de deux décennies (1988), le Veinazès vivait au rythme d'une routine électorale en ne comptant qu'un seul homme politique ambitieux : Vincent Descoeur (Montsalvy), président du Conseil général, président de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy et ancien député. Celui-ci occupait l'actualité politique des journaux cantaliens et son action alimentait les « *Lettres du Veinazès* ».



		âge	hab.	Communauté de Communes
	DESCOEUR Vincent	52 ans	5 631	Président de la Communauté de communes
MAIRES DES COMMUNES				
Calvinet	DANEMANS François	49 ans	495	
Cassaniouze	CASTANIER Michel	56 ans	503	3ème vice-président
Junhac	GUY Christian	57 ans	324	
Labesserette	MONIER Michel	71 ans	272	
Lacapelle-del-Fraisse	VAURS André	61 ans	308	
Ladinhac	ROUET Clément	29 ans	498	
Lafeuillade-en-Vézie	SIQUIER Pierre	69 ans	583	5ème vice-président
Lapeyrugue	FROMENT Raymond	68 ans	104	
Leucamp	PLANTECOSTE Annie	57 ans	236	2ème vice-présidente
Montsalvy	PUECH Michel	67 ans	876	
Prunet	MERAL Michel	66 ans	594	1er vice-président
Sansac-Veinazès	CASTANIER Jean-Claude	48 ans	221	4ème vice-président
Sénezergues	PERIER Léon	57 ans	194	
Teissières-les-Bouliès	COUSSAIN Yves	70 ans	313	
Vezels-Roussy	CHAUSY Jean-Marie	75 ans	147	Vice président à la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA)
Vieillevie	RECOUSSINES Jean-Louis	58 ans	110	

Indemnités de fonction des élus du Veinazès:

Plus de 500 habitants (Cassaniouze, Lafeuillade-en-Vézie, Montsalvy, Prunet) : 1 178.46 € /mois pour le maire et 312.62 € /mois pour chaque adjoint.

Moins de 500 habitants (les autres communes) : 646.25 € / mois pour le maire et 250.90 € pour les adjoints.

Communauté de communes : 1 568. 11 € / mois pour le président et 627.24€ /mois pour chaque vice-président.

Le cumul des indemnités mensuelles ne peut pas dépasser 8 272.02 €.

Désormais, la ritournelle : « je resterai un élu de terrain au service de tous et dans le respect des sensibilités de chacun » est fredonnée par d'autres, avec la fausse modestie qu'elle exige, tant certains aujourd'hui comme Vincent Descoeur hier, ont « l'envie d'aller plus loin, l'envie d'aller plus haut ».

Pour conduire une carrière politique, il importe, avant tout, d'agrandir son fief électoral, surtout lorsque celui-ci se résume à sa commune. Pour se faire, chacun laboure le terrain à sa façon, espérant récolter le fruit de son travail dans le résultat des prochains scrutins électoraux. L'objectif actuel de François Danemans et de Clément Rouet est de parvenir à se faire un prénom pour rivaliser avec « Vincent », dont la légendaire proximité avec la population locale laisse croire à chacun qu'il peut « tutoyer les anges ».

Trouver sa place dans l'échiquier politique

La nouvelle organisation territoriale qui s'annonce, devrait reposer sur de plus grandes intercommunalités (« Pays de la Châtaigneraie ») et des régions plus vastes (« Auvergne-Rhône-Alpes »).

Vincent Descoeur, François Danemans et Clément Rouet souhaitent en être.

Pour les élections régionales et départementales, le scrutin se déroulera en décembre 2015.

La communauté de communes

du « Pays de la Châtaigneraie » devra, quant à elle, être créée avant le 1^{er} janvier 2017. A l'approche de ces échéances, Vincent Descoeur s'active. En effet, il a compris que sa place est désormais convoitée dans le Veinazès. Pour preuve, en avril, à quelques jours de l'élection du président de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy, il apprend que des élus ont été approchés pour soutenir un autre candidat. A la veille du scrutin, un article du journal « Testu¹ » dévoile le duel en perspective. Finalement, faute d'adversaire, Vincent Descoeur est élu au premier tour par 21 voix sur 30 et ne manque pas de signaler aux journalistes : « Une autre personne semblait susceptible de déposer sa candidature mais elle ne l'a pas fait. »²

Trois hommes pour un coup fin

Vincent Descoeur, qui a toujours vécu à Montsalvy, connaît les gens d'ici, le milieu politique, ses rouages et ses réseaux cantaliens. Ses principaux handicaps sont, qu'en 25 ans de vie politique, il a fait des déçus et s'est fait quelques ennemis influents. Par ailleurs, il connaît l'usure du pouvoir. L'avenir encore incertain des conseils généraux après 2020 et la loi sur le non-cumul des mandats l'obligent à envisager une porte de sortie. Les élections sénatoriales de septembre 2014 seraient-elles une opportunité pour rester dans le jeu ?

À Paris comme dans le Cantal, François Danemans s'inté-

resse depuis longtemps à la vie politique. À 49 ans, il accélère les choses car il est de la même génération que Vincent Descoeur (52 ans). Assurant une partie de son mandat de maire à distance, il s'appuie sur le téléphone, internet et « son » conseil municipal pour gérer le quotidien. Ainsi, il sera en mesure de déléguer la gestion quotidienne de sa commune si un avenir politique vient à lui sourire.

À seulement 29 ans, Clément Rouet se montre à la fois adroit et opportuniste ; deux qualités politiques qui lui permettent, sur une liste ouverte de 17 candidats pour 11 postes, d'arriver en tête au premier tour, avec 74.5% des suffrages alors qu'il n'avait jamais été candidat auparavant. Puis, sans aucun programme, il réussit avec brio à être élu à l'unanimité maire de Ladinhac.

La présence d'une alternative politique dans le Veinazès n'est pas nouvelle mais depuis 25 ans, on avait seulement oublié cette possibilité.

La concurrence qui se profile devrait contribuer à une saine émulation entre ces trois élus et nous espérons qu'elle profitera au développement de projets locaux.

La future organisation administrative de la région marquera un moment historique et engagera tous nos élus.

Dans ce contexte, nous leur adressons tous nos encouragements, particulièrement à nos adhérents nouvellement (ré)élus au sein des différents conseils municipaux du Veinazès.

1. www.amis-testu.fr / 2^{ème} trim 2014. *mon petit doigt m'a dit : dernières nouvelles des municipales dans l'ex-canton de Montsalvy.*

2. « Vincent Descoeur à nouveau président » par Thierry Senzier, journal « La Montagne », 28 avril 2014.

Événement Albert II de Monaco fait une halte à Calvinet

A l'occasion du centième anniversaire de la rétrocession du rocher de Carlat par la Société de la Haute-Auvergne à la principauté monégasque, le prince Albert II et la princesse Charlène de Monaco ont fait une visite de deux jours dans les départements du Cantal et de l'Aveyron. Simplicité et attention bienveillante ont été les maîtres mots de ce voyage en Carladez.

Pour l'histoire, il faut remonter à 1641, date à laquelle le prince Honoré II de Monaco signe le traité de Péronne qui scelle une alliance diplomatique avec la France, au détriment de l'Espagne. En récompense, son cousin le roi Louis XIII lui offre en 1643 des terres de France, parmi lesquelles la vicomté de Carlat dont les princes de Monaco resteront propriétaires jusqu'à la Révolution française.

En 1911, la menace d'une exploitation industrielle pesant sur le rocher de Carlat, incite la Société de la Haute-Auvergne à acquérir le site. Le 28 février 1914, elle revend celui-ci au prince Albert Ier de Monaco, comte de Carladès.



Le maire de Calvinet rend hommage au prince et à la princesse de Monaco

Le 14 mai 2014, dès son arrivée à Aurillac, le couple princier est accueilli à l'hôtel du département par Vincent Descoeur, président du Conseil général, qui offre au prince Albert II « *Le Saint Géraud* », un original couteau dont « *le manche en bois est issu de la charpente de l'église Saint-Géraud (Aurillac).* »¹

L'après-midi, la visite se poursuit à Vic-sur-Cère puis à Mur-de-Barrez avec découverte de lieux rattachés à l'histoire des Grimaldi. Le dévoilement de plaques commémoratives et des échanges de cadeaux jalonnent le parcours.

En soirée, le couple princier reçoit quelques convives pour « *la soirée du palais* » au château de Salles (Vézac), privatisé pour l'occasion. En cuisine, parmi les deux cuisiniers, officie Didier Guibert (Cassaniouze).

Le jeudi 15 mai, Albert II se rend sur le rocher de Carlat où flotte un drapeau frappé des armoiries de la maison monégasque puis rejoint le village où son épouse baptise le bâtiment de l'école communale, en dévoilant une plaque « *Nelson Mandella* » (*sic*). Nous avons échappé à Nelson «Mandale» qui aurait été d'un mauvais effet à proximité de la cour de récréation.

Le prince Albert II et la princesse Charlène de Monaco sont enfin accueillis à Calvinet par la chorale des écoliers qui reprend *La Calvinétoise* du poète Jean-Marie Gaston.

A cette occasion, François Danemans, maire du village, offre au prince « *Le Calvinet* », un original couteau dont le manche en bois est issu d'une ancienne poutre de l'église saint Barthélémy (Calvinet).

Cette visite d'amitié du prince Albert II et de la princesse Charlène de Monaco se termine au château de Lamothe, chez Edouard de Bonnafos et sa famille, pour un déjeuner privé préparé par le chef étoilé Louis-Bernard Puech.

1. « *Le couteau et l'âme d'Aurillac* » par Gilles Lalloz, journal *La Montagne*, 24 octobre 2013.

Le Pays du Veinazès en bref... et à suivre...

Petites cités de caractère

Créé en Bretagne en 1976, le label « *Petites cités de caractère* » s'attache à valoriser des communes de moins de 6000 habitants qui possèdent un patrimoine architectural et paysager, qui le conservent et le mettent en valeur. Moins exigeant que le label « *Plus beaux villages de France* », la charte nationale n'en est pas moins précise et sans concession. Actuellement, moins d'une centaine de villages sont labellisés en France.



Dans le Cantal, l'association départementale des « *Petites cités de caractère* » a été créée en 2013 par le maire de Marcolès.

Ce printemps, quatre membres de la commission nationale d'homologation ont visité plusieurs communes cantaliennes, candidates à l'obtention de ce label.

Les communes de Laroquebrou, Marcolès et Montsalvy ont pu postuler car elles possèdent un ou plusieurs Monuments historiques. En proposant un programme et un calendrier de réhabilitation et de mise en valeur de leur patrimoine, elles s'engagent à définir une zone

de protection appelée « *aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine* » (AVAP) respectant les règles applicables dans le cadre du « *développement durable* ».

Les dossiers de Laroquebrou, Marcolès et Montsalvy sont désormais entre les mains de la commission nationale qui doit donner son avis prochainement. Comme l'a précisé au journal « *L'Union du Cantal* » Jean-Bernard Vighetti, l'homme à l'origine de ce label : « *c'est un combat permanent de surveiller et d'améliorer cha-*

que fois que possible ce qui peut l'être. Si la commune homologuée ne travaille pas, elle est sanctionnée et retrouve le statut d'homologable. »

Grâce à ce label, Laroquebrou, Marcolès et Montsalvy pourraient devenir les principaux sites dans le développement touristique et culturel de la Châtaigneraie cantalienne.



Montsalvy
Salle du trésor cantonal

Élections européennes

Les élections européennes ont eu lieu le 25 mai avec 25 listes en lice. Sur la centaine de candidats, on trouvait une quarantaine d'auvergnats parmi lesquels Marie-Christine Malbert, native de Cueygues (hameau de la commune de Junhac) sur la liste UDI-Modem (centre droit).

A l'issue du scrutin, deux députés du Front national (18.97 %)*, deux députés de droite (35.20 %)* et un député de gauche (13.15 %)* ont été élus et représenteront la circonscription « *Massif central - Centre* » qui regroupe les régions Auvergne, Limousin et Centre, pour un total de treize départements.

* : Les pourcentages entre parenthèses donnent les résultats dans le Veinazès, des 5 candidats élus pour la circonscription « *Massif central - Centre* ».



Janvier 2013 : Le journal d'informations du Conseil communautaire du Pays de Montsalvy, dans une rubrique intitulée « *signaler pour informer* », nous apprend « *l'installation de panneaux aux entrées du territoire pour favoriser son identification* ».

Mars 2014 : A l'approche des élections municipales, les panneaux sont installés.

Mai 2014 : Les « *frontières* » du « *Pays de Montsalvy* » sont appelées à disparaître avec la disparition annoncée du « *Pays de Montsalvy* ».

Raymond Lavigne

Raymond Lavigne était une personnalité attachante et discrète.

De sa naissance au Bleymard (Lozère) à sa retraite à Calvinet, Raymond a suivi un itinéraire dont certains auraient pu s'enorgueillir. Peut-être parce que sa philosophie était celle d'avoir cherché le bonheur, de l'avoir trouvé et de l'avoir protégé, le « *peau rouge* » a mené son existence sans quête de reconnaissance mais en sachant « *dire non quand il le fallait et oui quand il le voulait* ». De la Résistance au journalisme, en passant par le cinéma, l'opérette ou le polar, l'ancien grand reporter à « *L'Humanité* » cultivait l'anecdote et le sens de la formule lorsqu'il évoquait les grands moments de sa vie.

Il nous a fait l'amitié de rédiger deux portraits pour les « *Chroniques du Veinazès* », celui d'Aristide Sarrauste, fondateur de l'orphelinat de la Forêt et celui du félibre Jean-Marie Gaston.

C'est un ami chaleureux qui nous a quittés. Nous garderons de lui le souvenir de sa modestie et de la jeunesse qui habitait son regard et son esprit. Nous avons une pensée affectueuse pour sa femme Jeanne.

Jean Laybros

Notre ami Jean Laybros était un érudit s'animant pour la politique et l'histoire. Militant socialiste, il était engagé dans de nombreuses associations sociales et laïques.

Sa grande silhouette massive, l'autorité de son port de tête et son ton posé et chaleureux inspiraient le respect.

Pourtant, lorsque Jean vous honorait de son amitié, la chaleur de son sourire et son attention bienveillante vous faisaient oublier le temps.

Avec Solange sa femme, ils ont été parmi les premiers adhérents à « Gens du Veinazès ». Jean a participé activement à la réactualisation du petit guide de Montsalvy (2001), à des recherches pour certaines « *Chroniques du Veinazès* » et a donné une conférence historique sur Junhac, à l'occasion de la remise d'un livre d'or à la commune (2010).

Homme droit et fidèle, il était un ami capable, malgré la maladie de ses derniers temps, de faire des efforts physiques pour être à nos côtés dans les moments importants.

Nos pensées accompagnent cet aîné et ami qui a su défricher pour nous quelques terrains inconnus de l'histoire du Veinazès, nous a toujours encouragé et fait confiance pour nous passer le relais.

A notre amie Solange, sa femme, à ses enfants, nous prodiguons toute notre amitié.

Gabriel Maniaval

Gabriel était notre ami. Nous mangions à sa table, nous passions des veillées ensemble et c'était toujours un réel plaisir de se voir. Il était l'exemple d'âme et de cœur qui font les hommes d'ici. Discret, sage et malicieux, nous étions fiers de compter parmi ses amis.

Ses mains témoignaient de sa vie de labeur dans sa ferme de Vernioles. Ouvert au monde et aux autres, il nous avait impressionnés par sa connaissance de l'histoire de son village de Junhac et cela sur plusieurs générations. Cette curiosité, Gabriel l'a mise au service des « Gens du Veinazès » en soutenant nos actions, en nous prodiguant des conseils et en nous communiquant régulièrement de nombreuses informations dès que nos actions touchaient à l'histoire de l'agriculture. Avec lui, nous avons dernièrement répertorié sur le terrain, les croix de la commune de Junhac.

Que la foi de Gabriel le conduise vers celui dont il témoignait quotidiennement, par son hospitalité et par sa gentillesse.

A Janine, à Michel, à Didier et Martine, à Martine et Laurent, nous témoignons de toute notre amitié.

Pierre Plantecoste

Après une vie professionnelle à Paris sur le campus de Jussieu (5^e arrondissement), cet inconditionnel du Veinazès retrouvait régulièrement sa terre natale, partagé entre Cassaniouze et son enclos au Cammas (Sénezergues) qu'il avait remarquablement restauré.

Cet homme à la curiosité d'esprit aiguisée était à la fois discret et généreux dans ses engagements au profit du canton de Montsalvy. Comme ont pu le dire ses amis de l'association « *Vivre en Pays d'Auzè* » dont il était un des fondateurs, « *il avait cette immense qualité de juger des personnes non par ce qu'ils disent ou ce qu'ils veulent montrer d'elles, mais par ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Il repérait les réalités derrière les discours, et il appelait un chat un chat.* » Il n'avait jamais su se départir de son accent chantant et devant un public parisien, amusé si ce n'est médusé, il glissait facilement et avec plaisir quelques bribes de patois local.

Il était un des nôtres et repose aujourd'hui dans ce petit pays du Veinazès qu'il aimait tant.

Nous assurons Jeannine sa femme, ses enfants, de notre amitié.



Gens du Veinazès

52, rue de Bagnolet
75 020 Paris

Téléphone : 01 43 79 44 87

Messagerie : gensduveinazes@hotmail.fr

Page Facebook : Pays du Veinazès

Site internet

« Pays du Veinazès »

Depuis de nombreuses années, nous réfléchissons à la création d'un site internet consacré à l'histoire du Veinazès.

Une étape importante sera franchie dans le courant du mois de décembre 2014 avec la mise en ligne du site internet intitulé :

« pays-veinazes.com ».

Les premières semaines seront consacrées à la présentation des vingt ans d'activité associative des « Gens du Veinazès ».

Si vous avez pris des photos à l'occasion de certaines de nos animations, nous serons très heureux de pouvoir en faire profiter les futurs utilisateurs du site internet. Merci de bien vouloir nous les communiquer à l'adresse ci-dessus.

A partir de 2015, le site « pays du Veinazès » franchira une nouvelle étape pour développer son objet principal : l'histoire locale. Chacun pourra contribuer à son enrichissement en nous proposant des sujets ou des documents.

Le but de ce site est de proposer un outil simple, dans lequel les internautes accéderont facilement et rapidement à l'histoire du Veinazès.

Le paysan peintre : André Puech

Après la parution d'une « *Chronique du Veinazès* » à l'occasion de la première exposition rétrospective de l'œuvre d'André Puech à Lafeuillade-en-Vézie (2003), le projet d'un ouvrage plus conséquent prend forme.

Cette biographie sera illustrée de nombreux travaux de l'artiste. A cette fin, nous recherchons, pour illustrer cet ouvrage, à faire une photographie de tableaux peints par André Puech, des années 1950 aux années 1980.

Nous invitons les collectionneurs et les propriétaires d'avoir la gentillesse de nous permettre de reproduire leurs tableaux du « *paysan peintre* ». Bien entendu, une totale discrétion sera assurée.

Merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées indiquées à gauche, ci-dessus.



Vos amis aimeraient...

Découvrir l'histoire du Veinazès.
Être informés sur l'actualité locale.

Trois fois par an,

"Gens du Veinazès" offre à ses adhérents

La "Chronique du Veinazès" (40 pages d'histoire locale)
La "Lettre du Veinazès" (l'actualité locale et associative)

Pour adhérer...

NOM :

PRENOM(S) :

ADRESSE:

Souhaite(nt) devenir

Membre Adhérent : 12.00 euros

Couple Adhérent : 15.00 euros

Membre Bienfaiteur : + de 12.00 euros

Couple Bienfaiteur : + de 15.00 euros

Chèque à l'ordre de « Gens du Veinazès »

52, rue de Bagnolet 75020 Paris

Sur internet, plusieurs sites d'informations évoquent régulièrement la vie publique de la région du Veinazès. Différents points de vue y sont exposés, différents styles d'écritures s'y côtoient, contribuant tous au débat.

www.vivreenpaysdauze.com (nature et environnement dans le Veinazès).

www.amis-testu.fr (vie publique et politique cantalienne).

www.ideal-en-veinazes.com (commune de Cassaniouze).